



17, rue du Faucigny  
74100 ANNEMASSE  
Tél. 04 50 84 34 34 / Fax. 04 50 84 32 32  
Email : [contact@immo3concept.com](mailto:contact@immo3concept.com)  
Site Internet : [www.immo3concept.com](http://www.immo3concept.com)

## BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION AU 1ER JANVIER 2019

### MAISONS, APPARTEMENTS DANS L'ANCIEN

6 % TTC sur le prix de vente, avec un minimum de 8 000 € TTC

### MAISONS, APPARTEMENTS DANS LE NEUF

6 % TTC sur le prix de vente TTC  
Défiscalisation immobilière : 7 % HT / HT

### LOCAUX COMMERCIAUX, BIENS D'EXCEPTION ET TERRAINS

10 % TTC sur le prix de vente

Nos commissions s'entendent charge vendeur (hors mandat de recherche)

**TVA : 20 %** (taux applicable au 1er janvier 2019)

**Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds,  
en dehors de nos honoraires**

# BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION AU 1ER JANVIER 2019

## HONORAIRES DE LOCATION

		A la charge du propriétaire (TTC)	A la charge du locataire (TTC)
<b>HABITATION</b>  Prix / m <sup>2</sup> surface habitable  <small>Selon article 5 de la loi du 6 juillet 1989</small>	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail		
	Zone tendue	10.00 €	10.00 €
	Zone non-tendue	8.00 €	8.00 €
	Dépôt de Garantie*		1 mois de loyer HC (vide) 2 mois de loyer HC (meublé)
	Etablissement d'un état des lieux (entrée et sortie)	3.00 €	3.00 €
<b>GARAGE / PARKING</b>	Constitution dossier	100.00 €	100.00 €
	Rédaction du bail		
	Dépôt de Garantie*		15,00 € 1 clé 60,00 € 1 bip
<b>LOCAL COMMERCIAL</b>	Rédaction du bail		1 mois de loyer HC + TVA 20% (état des lieux inclus)
	Dépôt de Garantie*		2 mois de loyer HC TVA20%

\*Les dépôts de garantie sont conservés par l'agence.

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

		A la charge du propriétaire	A la charge du locataire
<b>Honoraires de gestion courante</b>	Habitation nue	7% HT des montants encaissés soit	
	Garages / Parkings	8,40% TTC	
	Habitation meublée	10% HT des montants encaissés soit	
	Locaux commerciaux et professionnels	12% TTC	
<b>En fonction du nombre de lots, les honoraires sont tarifés sur devis</b>			

## AUTRES FRAIS DE GESTION

	A la charge du propriétaire (TTC)	A la charge du locataire (TTC)
Renouvellement ou avenant au bail	120,00 € à la charge du demandeur	
Gestion des travaux au-delà de 500 € devisé	240.00 €	
Service Extranet / Accès au compte (par mois)	0.50 €	0.50 €
Aide à la déclaration de revenus fonciers	50.00 €	
Représentation à l'Assemblée Générale (par h)	120.00 €	

## ASSURANCES

		A la charge du propriétaire**
GLI (Garantie des Loyers Impayés)		2.50%
Majoration pour gestion assurance loyers impayés		1.00%
Majoration pour paiement mensuel d'acomptes		1.00%
PNO Propriétaire Non Occupant (Cotisation annuelle)	Appartement	57.00 €
	Maison individuelle	252.00 €
	Bureau / Commerce inférieur à 200 m <sup>2</sup>	92.00 €
	Bureau / Commerce de 200 m <sup>2</sup> à 600 m <sup>2</sup>	202.00 €
Majoration pour gestion assurance PNO		1.00%
Frais de gestion sinistre d'assurance		250.00 €

\*\* % calculé sur les encaissements, montants TTC

## CONTENTIEUX

Frais de mise en demeure sommes impayées du locataire A la charge du propriétaire (TTC)	15.00 €
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier A la charge du propriétaire (TTC)	190.00 €

*Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors de nos honoraires.*